



FRAIS DE FORMATION RESIDANAT MEDECINE

La Faculté de Médecine Abulcasis est un établissement à but non lucratif ne bénéficiant d'aucune forme de subvention, et en conséquence, supporte la totalité des charges d'enseignements et d'administration à travers la participation des inscrits aux frais de la formation.

Pour la formation des spécialistes en médecine, les frais associés se présentent comme suit :

FRAIS ASSOCIES	TARIFICATION
Frais Etude de Dossier (1)	1 000,00
Frais de concours (1)	2 500,00
Frais d'Inscription (2)	5 000,00
Frais d'assurance (3)	1 000,00
Frais de scolarité (3)	120 000,00
Majoration semestrielle Scolarité (*)	5 000,00

(1) Payables lors de la phase de pré-inscription

(2) Payables lors de l'inscription finale et définitive

(3) Payables chaque année

(*) Si le paiement des frais de formation s'effectue semestriellement, le montant est de :

- 65 000 DH. (Soit un total annuel de 130 000 DH)

CONTACT & INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

CONTACT : 06 61 70 18 68 | 05 37 13 11 50 | **EMAIL :** RESIDANAT.CFIR@UIASS.MA | **INSCRIPTION EN LIGNE :** [HTTP://UIASS-PIECE.MA/CFIR-FMA/](http://UIASS-PIECE.MA/CFIR-FMA/)